

Justificatif généré le 19/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 19/01/2023
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/655963
N° d'annonce : 655963

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 décembre 2022, il a été constitué une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

KINZA

Capital : 5000 €

Siège social : 18 Rue du Général Leclerc – 95410 GROSLAY

Objet : L'exploitation de fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie, salon de thé, petite restauration sur place et à emporter.../...

Durée : 99 années

Président : M. Lotfi BEN BARKA demeurant 106 rue de l'ambassadeur 95610 ERAGNY.

Transmission des actions : selon les dispositions statutaires.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de PONTOISE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKJWuiYb

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKJWuiYb>

